



l'institut Agro
agriculture • alimentation • environnement



Mon Guide

Mon ami fidèle ☺



2020-2021

2020-2021

Bonjour,

Bienvenu(e) à Montpellier SupAgro pour cette nouvelle rentrée.

Ce guide, créé par des étudiants étrangers de Montpellier SupAgro, tente de répondre à certaines questions importantes que se posent les étudiants **nouvellement admis dans des formations au sein de l'établissement**. Il est destiné à tous les étudiants de SupAgro, mais plus particulièrement aux étudiants étrangers **et internationaux**. Il est construit de façon très simple afin d'être accessible à tout un chacun.

Nous nous sommes inspirés de nos propres expériences et des questions qui nous ont été posées par des étudiants étrangers **arrivant pour leur première année d'étude en France et en particulier à Montpellier SupAgro**.

Les informations sont issues de connaissances personnelles, des sites internet et du guide réalisé par le groupe Accueil des Étudiants Étrangers animé par Mme Gisèle André de SupAgro/IRC. Ces dernières peuvent évoluer au cours du temps.

Suivant la formation suivie, tu seras sur le campus de l'IRC (Institut des **Régions Chaudes**) ou sur le campus de La Gaillarde. Ces campus sont distants de 5 kms. Les résidences étudiantes se situent sur le campus de La Gaillarde.

Les adresses des 2 campus :

- Institut des Régions Chaudes : 1101 Avenue Agropolis à Montpellier-France ;
- La Gaillarde : 2 place Pierre Viala, 34060 Montpellier-France.

Sommaire

Avant-Propos	1
1 L'administration en France	2
1.1 Titre de séjour : Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII)	2
1.2 CROUS : cotisation « vie étudiante »	2
1.3 LA SANTÉ : L'assurance Maladie	3
1.3.1 Comment obtenir la sécurité sociale ?	3
1.3.2 Couverture complémentaire	4
1.4 Aides aux logements : La Caisse d'Allocation Familiale (CAF)	5
1.4.1 Comment obtenir l'APL ?	5
1.4.2 Quand ?	5
1.4.3 Conseils	5
1.4.4 Où ?	6
1.5 LA BANQUE	6
1.5.1 Banque normale	6
1.5.2 Banque en ligne	6
1.5.3 Conseils	6
1.6 LES ASSURANCES	7
1.6.1 L'assurance logement	7
1.6.2 L'assurance responsabilité civile	7
2 La vie à Montpellier	8
2.1 LE TÉLÉPHONE	8
2.2 Les transports	8
2.2.1 Transport en commun : Transport de l'Agglomération montpelliéraine (TAM)	8
2.2.2 Vélo	9
2.2.3 Les covoiturages organisés	9
2.2.4 Les trajets que tu es susceptible de faire tout au long de l'année	10
2.3 Alimentation	11
2.4 LOISIRS	12
2.4.1 Les cartes de réductions	12
3 Vie Étudiante	14
3.1 Fédération des Associations et des Élus Étudiants	14
3.2 Le cercle des élèves	14
3.3 Le Bureau des arts	14
3.4 Le Bureau des Sports	14

3.5	Ingénieurs Sans Frontières	15
3.6	Junior Études de Montpellier Supagro	15
4	CONSEILS PRATIQUES	16
4.1	Pour les achats hors alimentaire	16
4.2	Assistance à la personne	16
4.2.1	Consultation psychologique gratuite - La Gaillarde	16
4.2.2	Formation : PSC1	16
4.2.3	Services sociaux	17
4.3	Des sites pouvant t'être utiles	17
4.3.1	En cas d'urgence, il faut appeler :	18

AVANT-PROPOS

Avant ton arrivée, tu auras besoin de :

- ✓ Réserver un logement étudiant
- ✓ Ouvrir un compte bancaire
- ✓ Faire ton assurance habitation et responsabilité civile.
- ✓ Établir ton dossier d'allocation logement (CAF)
- ✓ Payer la Contribution à la Vie étudiante et campus (CVEC) au Crous

À ton arrivée, tu auras besoin de :

- ✓ Faire le dossier de l'OFII (pour les nouveaux arrivants en France)
- ✓ T'inscrire pour l'assurance maladie sur etudiant-etranger.ameli.fr
- ✓ Trouver un moyen de transport (bus avec abonnement, vélo...) et établir ta carte de déplacement
- ✓ Faire des courses pour ton installation,
- ✓ Te procurer un numéro de téléphone
- ✓ Faire ton inscription administrative auprès de ton assistante de formation

Gardes toujours sur toi :

- ✓ Justificatif d'identité (passeport, carte de séjour, carte d'identité, carte d'étudiant.e...),
- ✓ Justificatif de logement (attestation d'hébergement, facture),
- ✓ RIB, carte bancaire et/ou chéquier,
- ✓ Certificat de scolarité.
- ✓ Justificatif de ta sécurité sociale et attestation mutuelle

1 L'ADMINISTRATION EN FRANCE

1.1 TITRE DE SÉJOUR : OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION (OFII)



À faire obligatoirement pendant les 3 premiers mois qui suivent ton arrivée en France.



Depuis le 18 février 2019, les modalités de validation des Visas Long Séjour Valant Titre de Séjour (VLS-TS) ont été modifiées et s'effectueront uniquement sur Internet, à l'adresse suivante : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>

Pour effectuer cette démarche tu auras besoin :

- ✓ D'une adresse électronique (mail) valide,
- ✓ Des informations figurant sur ton visa,
- ✓ De communiquer ta date d'entrée en France,
- ✓ De ton adresse de résidence en France,
- ✓ De ta carte de paiement pour payer en ligne la taxe de délivrance d'un titre de séjour (voir les autres modalités de paiement sur le portail)



Tu recevras une attestation à imprimer et à joindre à ton passeport, attestant la validité de ton VLS-TS. Ce titre de séjour est valable un an. Deux mois avant la fin de validité de ton visa, tu devras demander le renouvellement de ton titre de séjour.

Si tu n'as pas effectué cette démarche dans les 3 mois, tu ne seras plus en séjour régulier sur le territoire français et, en conséquence, tu ne pourras pas franchir à nouveau la frontière de l'espace Schengen.

Si tu as d'autres préoccupations concernant ces démarches, tu peux te rapprocher du **Service des étudiants étrangers de SupAgro situé à l'IRC**, mais c'est à toi de faire les démarches en ligne 😊.

Coût en 2020 : 75 € (timbre que tu peux acheter en ligne sur <https://timbres.impots.gouv.fr/> ou dans un bureau de tabac).

1.2 CROUS : COTISATION « VIE ÉTUDIANTE »

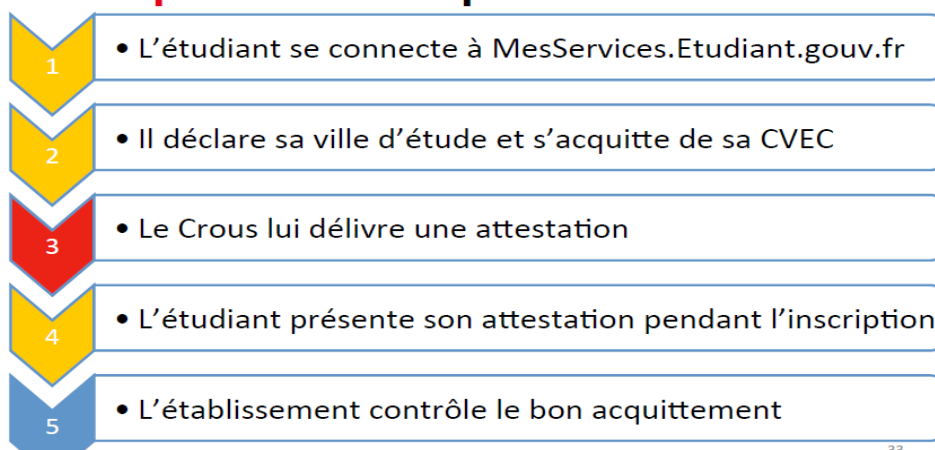
Depuis la rentrée 2018 en France, avant de t'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur, tu dois fournir une attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) que tu pourras obtenir à partir du 1er juillet.

La CVEC est collectée par les Crous et s'élève à un montant de 92 € pour l'année 2020-2021. 😞

Tu es exonéré(e) du paiement de la CVEC si tu es : 😊

- ✓ Étudiant(e) Boursier (Bourse sur critère social)
- ✓ Étudiant(e) réfugié(e)
- ✓ Bénéficie de la protection subsidiaire
- ✓ Enregistré en tant que demandeur d'asile et que tu as le droit de rester sur le territoire français
- ✓ Étudiant(e) inscrit(e) dans le cadre d'un programme Erasmus

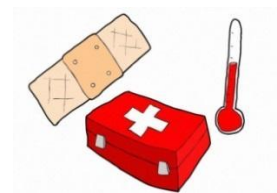
L'acquittement, un préalable simple et rapide à l'inscription



33

1.3 LA SANTÉ : L'ASSURANCE MALADIE

Les frais de santé sont chers en France. La consultation chez un médecin généraliste te coûtera environ **25 €**, les soins dentaires ou d'ophtalmo ont des coûts élevés ☹



Mais heureusement la Sécurité sociale est là 😊 pour te rembourser 70% (en général) des frais !

Pour bénéficier de la prise en charge de tes soins en France, tu dois justifier de ta situation de résidence stable et régulière.

Le justificatif de la stabilité de résidence peut être tout document attestant de la situation d'étudiant (par exemple le certificat de scolarité, une copie de la carte d'étudiant, etc.).

1.3.1 Comment obtenir la sécurité sociale ?

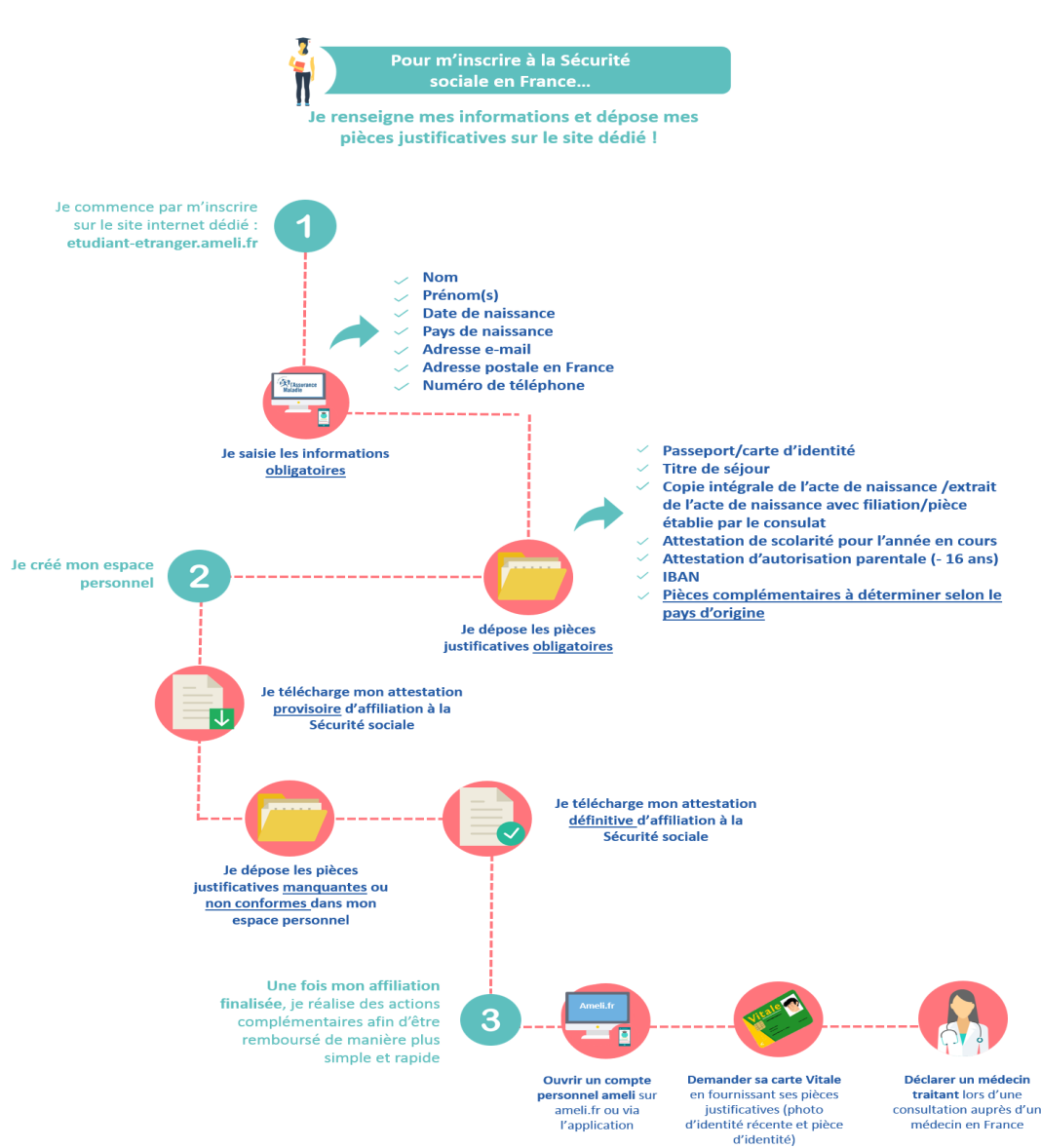
Pour obtenir ta Sécurité sociale en France, il faudra d'abord t'inscrire sur le site : etudiant-etranger.ameli.fr



Tu dois t'inscrire obligatoirement, une fois arrivé sur le territoire Français, et après le paiement de la cotisation « vie étudiante » auprès du CROUS et de ton inscription définitive à Montpellier SupAgro.

Les justificatifs de la régularité du séjour ne sont pas les mêmes en fonction du pays dont tu es ressortissant.

Conserve le numéro de sécurité sociale provisoire qui va t'être attribué automatiquement par le site et imprime ton attestation de droits (qui te permet d'aller chez le médecin et d'être remboursé)



1.3.2 Couverture complémentaire

Si tu vas chez le docteur, la Sécu te rembourse 70% des frais, le reste sera à ta charge. 😞

Pour compléter les remboursements de la sécurité sociale, tu peux adhérer à la Mutuelle complémentaire santé de ton choix. Renseigne-toi auprès d'une mutuelle étudiante (MEP ou LMDE) ou un autre organisme complémentaire, pour bénéficier du niveau de prestations que tu souhaites : il varie selon les contrats **et tes besoins de santé**.

La MEP et la LMDE te proposent à ton inscription plusieurs types de Forfaits pour ta **complémentaire santé et l'assistance rapatriement en cas de maladie pendant un déplacement ou un stage hors France durant l'année académique**. N'hésite pas à consulter leur site web pour plus d'infos.

Pour compléter les remboursements de la Sécurité sociale, tu peux également bénéficier, sous certaines conditions, d'une complémentaire santé totalement gratuite : la [couverture maladie universelle complémentaire](#) (CMU-C), sous réserve de remplir les conditions de ressources.

1.4 AIDES AUX LOGEMENTS : LA CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE (CAF)



La CAF t'aide à payer une partie de ton loyer. Elle te verse une **Aide Personnalisée au Logement (APL)** pouvant aller de 50€-220€ en fonction de ta situation. ☺

1.4.1 Comment obtenir l'APL ?

Dès que tu as la confirmation de réservation de ton logement, va sur le site de la caf: www.caf.fr. Inscris-toi en ligne en suivant les instructions. Puis il te sera demandé **des documents administratifs que tu pourras envoyer soit depuis ton espace personnel CAF avec tes identifiants, par courrier ou directement au service de la CAF de l'Hérault**. *Possible d'avoir une notice explicative en français et en anglais au secrétariat des résidences.* ☺

1.4.2 Quand ?



Le plus vite possible pour percevoir tes APL.

Si le dossier n'est pas complet ton dossier ne sera pas accepté☺.

Le premier versement peut être un peu long (après 3 mois) ☺. Le premier mois n'est pas pris en compte dans le calcul.

1.4.3 Conseils

Ouvre souvent ton compte personnel de la CAF pour t'informer de l'avancement de ton dossier et ton droit d'APL. Si tu restes 2 mois sans aucune réponse, essaie d'aller les voir ou les contacter depuis ton espace personnel ou par téléphone.

1.4.4 Où ?

Adresse postale : 139 avenue de Lodève, 34943 MONTPELLIER CEDEX 9

Ligne Bus 10 (direction Celleneuve) : Arrêt Marie Curie, La CAF est devant toi 😊.

Ligne Bus 15 (direction Sabines): Arrêt Tonnelles, puis prendre Avenue de Lodève (600 mètres)

1.5 LA BANQUE



1.5.1 Banque normale

En France les banques les plus connues sont : LCL, BNP Paribas, le Crédit Agricole, la Société Générale, La Banque Postale, la Banque populaire... Elles ont les mêmes rôles. Cependant certaines sont plus intéressantes pour les étudiants que d'autres. Ouvre ton compte dès l'obtention de ton certificat de scolarité et de ton attestation d'hébergement.

Pour ouvrir un compte, il faut :

- Certificat de scolarité,
- Justificatif d'identité (passeport avec visa ou carte de séjour),
- Attestation d'hébergement,
- Une somme supérieure ou égale à 15€ à déposer sur ton compte.
- Ta banque te donnera : une carte bancaire, un RIB (relevé d'identité bancaire ou RIB), un chéquier selon ton contrat dans les meilleurs délais.

1.5.2 Banque en ligne

Les banques en ligne peuvent offrir de **meilleurs services**, de **frais bancaires moins élevés**, de produits d'épargne **plus rémunérateurs** ou tout simplement la possibilité d'avoir un **crédit étudiant**.

Les conditions d'ouverture pour un étudiant : Des différences énormes existent d'une banque à l'autre.

Après plusieurs recherches et vérification **Monabanq** est la seule banque en ligne à ne pas réclamer de conditions d'entrée.

1.5.3 Conseils

Il existe des **partenariats** entre les **Associations étudiantes de Montpellier SupAgro de nombreuses banques** qui te permettent de bénéficier de la gratuité des frais bancaires pendant **trois 3 ans**. Il s'agit de la BNP Paribas et la Société Générale.

La LCL qui est une banque qui propose également beaucoup d'offres pour les étudiants et les frais bancaires sont faibles. La Banque Postale aussi propose des frais de banques trimestriels assez raisonnables (3,70 euros).

- Société Générale : Agence avenue d'Assas – 20 mn à pied de la résidence. **GRATUITE DE LA CARTE – DES RETRAITS – DE LA CLÔTURE DU COMPTE ET DU TRANSFERT DES SOMMES D'UN COMPTE À L'AUTRE – assurance habitation et civile**, OPTION CARTE INTERNATIONALE : 2euros/mois pratique lors des stages (sur demande)
- BNP Paribas se situe près de la place de la Comédie, tram ligne 1. Adresse : 8 rue Maguelone, 34060 Montpellier
- LCL se situe en face du Carrefour-City ; prendre le bus ligne 15 **direction Odysseum** et descendre à l'arrêt Henri Dunant ; un arrêt après saint Eloi ; le Carrefour-City est devant toi
- La Banque Postale est à côté du Lidl qui est à 10 minutes à pied des résidences (il est préférable d'y aller vers 9h).

Si tu veux des **informations sur les autres banques**, tu peux **aller sur leurs sites**. Il faut noter qu'il y a plusieurs agences dans la ville et tu choisiras celle qui t'est la plus accessible.

1.6 LES ASSURANCES

Tout le monde doit être assuré en France !!!



1.6.1 L'assurance logement

L'assurance habitation te couvre contre les incendies, les intempéries, les vols... C'est un document demandé **pour toute réservation de logement ou au plus tard une semaine après ton entrée dans le logement** pour les Résidences étudiantes de Montpellier SupAgro.

Comment obtenir L'Assurance Habitation ? Tu peux la souscrire auprès des services d'assurance la MAE, la MAIF ou à ta Banque (LCL, BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole...) et même à la Mutuelle étudiante.

Combien ? Environ 60€/an et ça dépend des services proposés, de la taille de ton logement...

Conseils : renseignes-toi auprès de ta banque, tu peux bénéficier des offres étudiantes/jeunes à un prix avantageux.

1.6.2 L'assurance responsabilité civile

Elle est également **obligatoire et fait partie du dossier d'inscription de SupAgro**. Elle te **couvre contre les dégâts que tu as causés à des tiers**. *L'assurance responsabilité civile peut être prise avec ta banque, dans les agences d'assurance ou dans le même forfait que ta complémentaire santé auprès de ta mutuelle (MEP ou LMDE).*

Tout comme la banque, tu peux te souscrire à des assurances en ligne. Par exemple, l'ADH propose des tarifs inférieurs à celui des banques. L'assurance logement et la responsabilité civile peuvent te revenir à **30 euros**. <https://www.assurances-etudiants.com/fr/5311-assurance-logement-etudiant-tarifs-garanties.html>

2 LA VIE À MONTPELLIER

2.1 LE TÉLÉPHONE

Il existe plusieurs réseaux de téléphonie mobile dont les principaux sont SFR qui a pour sous branche la série Red, ORANGE avec Sosh et BOUYGUES qui a pour sous branche B&You et Free.

Tu peux prendre des forfaits avec engagement ou sans engagement ... pour plus d'informations, tu peux consulter les différents sites internet de ces réseaux.

Conseil : A ton arrivée, tu peux prendre une carte :



Ces cartes d'abonnement se vendent dans les Tabacs, les Taxiphones, les boutiques de télécommunication. Ce sont des puces sans engagement, faciles à utiliser avec un prix abordable pour les appels à l'international.

2.2 LES TRANSPORTS

2.2.1 Transport en commun : Transport de l'Agglomération montpelliéraine (TAM)



À Montpellier le réseau de transport commun est très développé. Il y'a plus de 33 lignes de bus et 4 lignes de tram. La plupart des étudiants prennent ces transports en commun.

Un voyage coûte 1,60 € (1h avec correspondance gratuite sur une autre ligne de bus et/ou Tram)

Comment s'abonner : Tu peux t'abonner en ligne (sur <http://commercial.tam-voyages.com/>) ou en allant dans une agence TAM (Tu en as une vers la gare Saint-Roch).

- Ligne 6 (direction PAS DU LOUP). Arrêt gare Saint-Roch.
- Tram ligne 1-2-3 ou 4 □ **arrêt gare Saint Roch.**

Pour les moins de 26 ans : L'abonnement au **mois** est de **29.12€** à recharger chaque mois et le premier mois 34€ car la carte te coûte 5€. L'abonnement à **l'année** coûte **196€** (avec 5€ pour la carte)

Tu peux prendre un abonnement annuel payable par prélèvement automatique d'environ 29,12€/mois pendant 7 mois.

Pour les plus de 26 ans : L'abonnement au mois coûte **50 €** à recharger chaque mois

L'abonnement à l'année coûte 450 € (avec possibilité de payer 52€/mois pendant 9 mois)

Pour faire une carte abonnement TAM il te faut :

- Une pièce d'identité
- Une attestation de logement
- Une photo d'identité
- Un certificat d'inscription
- Coordonnées bancaires pour les prélèvements automatiques

NB : N'oublie pas de prendre dans les locaux du TAM un plan du réseau TAM et les horaires des bus et tram qui t'intéressent. Tu peux aussi les trouver en direct sur l'application TAM disponible sur Playstore et Appstore ou sur le site www.tam-voyages.com.

L'application Movit sera ton ami si tu ne sais pas où tu vas, ni quel bus tu dois prendre.

2.2.2 Vélo



Le vélo sera un ami fidèle à Montpellier. Les bus et les trams ne circulent pas 24h/24h. Ils ne vont pas partout, le vélo si (ou presque).

Comment obtenir un vélo ?

- **Acheter un vélo d'occasion** vers 40 € au marché aux puces ☐ Tous les dimanches matin à Mosson (tram 1/3, arrêt Mosson) **ou auprès des anciens étudiants qui quittent la ville pour aller en mobilité ou en fin de formation.**
- Si tu **veux acheter un vélo neuf**, tu peux aller à DECATHLON (tram 1, arrêt Odysseum ou bus ligne 15, direction odysseum)
- Louer un Véломagg à la TAM : Pour **10 €**, si tu as déjà l'abonnement annuel TAM (extension Véломagg). Les locations Véломagg libre-service (0,50 € de l'heure), sont à régler en plus, par prélèvement automatique mensuel. Tu prends un Véломagg qui se situe dans les stations de Véломagg (il y'en a une en face de la Gaillarde) pour une durée de moins d'1h sinon tu paies 0.50€/h.

Pour plus d'infos, renseigne-toi auprès des anciens ou de TAM !!!

2.2.3 Les covoiturages organisés

Si tu résides dans l'une des résidences SupAgro (ou près de celle-ci) et que tu es en formation à l'IRC, renseigne-toi auprès de tes collègues de classes s'ils ne font pas de covoiturages pour l'IRC. Très souvent, les étudiants munis d'une voiture proposent des places en échange d'une somme à définir.

2.2.4 Les trajets que tu es susceptible de faire tout au long de l'année

1. De l'aéroport vers les résidences SupAgro

Une fois sorti(e) de l'aéroport, il faut que tu te diriges vers l'arrêt de bus (la Navette) le plus proche (ne pas hésiter à demander aux points informations pour savoir où il est).

C'est une navette Hérault Transport, une autre compagnie de transport de la région, qui relie l'aéroport de Montpellier-Méditerranée à la ville de Montpellier.

Cette navette te fait arriver à la Place de l'Europe, un arrêt de tram du TRAM 1, il faut le prendre direction Mosson et s'arrêter à la gare Saint-Roch. Une fois arrivée à la gare, il faut aller à l'arrêt Observatoire, à cet arrêt il faut prendre le bus 6 direction Euromédecine.

Navette 120 (Hérault Transport) → Place de l'Europe : Tram 1 (Bleu avec des oiseaux) Direction Mosson → Arrêt à la Gare Saint-Roch → Se diriger vers l'autre arrêt de tram (de l'autre côté du parc) et ensuite monter au prochain arrêt de Tram, l'arrêt "Observatoire" → Bus 6 - Direction EUROMEDECINE → Arrêt à "Pierre Viala" → Se diriger vers "Quartiers Étudiants SupAgro" : Tu es arrivé !

Les horaires de la Navette de l'aéroport :

https://www.montpellier.aeroport.fr/fileadmin/PASSAGERS/ACCES/TRANSPORTS_PUBLICS/horaires-navette-aeroport-montpellier-mediterranee-ete-2018.pdf

2. De la gare de Montpellier Saint Roch aux résidences SupAgro

Il faut prendre la sortie Centre-Ville, pour être sûre que tu es au bon endroit, tu devrais voir le Casino City de la gare, tu verras à ta sortie 2 lignes de tram de chaque côté, diriges toi vers la gauche à l'arrêt Observatoire, situé un arrêt après celui que tu vois sur la gauche. Prends le bus 6 et arrête-toi à l'arrêt "Pierre Viala".

3. Trajet entre les deux campus

✓ Aller des résidences SupAgro à l'IRC

Pour aller à l'IRC, tu prends

Le bus ligne 15, direction Odysseum

- ☑ Arrêt Louis Ravaz
- ☑ Descendre à saint Eloi :



Traverser la grande avenue (à deux voies), se diriger vers l'arrêt du tram et prendre le tram 1 direction Mosson. Descendre à l'arrêt Université des Sciences et Lettres (1er arrêt)

Ensuite prendre :

La Navette A ou B ou le bus ligne 22 direction Jacou



- ☒ Descendre à l'arrêt Agropolis.

En fonction du chauffeur de bus **l'IRC est en face de toi ou sinon à ta droite** en descendant du bus ☺


✓ De l'IRC vers Résidence SupAgro


La Navette A ou B ou le bus ligne 22 direction Université des Sciences et Lettres

- ☒ Descendre à l'arrêt Université des Sciences et Lettres
- ☒ Prendre le tram 1 direction Odysseum
- ☒ Descendre à l'arrêt Saint-Eloi
- ☒ Prendre le bus ligne 15 direction Sabines

- ☒ Descendre à l'arrêt Louis Ravaz.

Tu peux y aller aussi à pied ou en vélo !!!!

 **En marchant** : Suivre le chemin des bus (La Navette et la ligne 15), tu fais environ 40 minutes à 1 heures (cela dépend de ton allure).

 **À vélo** : Suivre le chemin des bus, tu peux le faire en 20-25 min !

2.3 ALIMENTATION

Pour faire les courses près des résidences :



Épicerie, se trouve à environ 10 min de marche des résidences SupAgro

L'adresse : 9 place Corot, 34000 Montpellier

L'itinéraires depuis les résidences :

- ☒ Prendre la direction ouest sur Rue Croix de las Cazes vers Rue Enclos des Brosses (260 m)
- ☒ Prendre à droite sur Rue de Cante Gril (190 m)
- ☒ Prendre à gauche sur Rue Paul Rimbaud (280 m)
- ☒ Prendre à gauche sur Place Corot (LIDL se trouve sur ta droite).



Géant Casino, grande surface à 30 min de marche des résidences (après LIDL), vous pouvez prendre la ligne 15 direction Sabines aussi – arrêt « Tonnelles » ou la ligne 10 (à prendre à l'arrêt Las Cazes) Direction Celleneuve et descendre à l'arrêt Tonnelles

Adresse : 129 Avenue De Lodève - 34000 Montpellier

Les grandes surfaces : Auchan, E-Leclerc, carrefour, Leader-Price ... se trouvent plus loin, **à Géant tu peux trouver ta BLOUSE blanche indispensable pour les travaux pratiques !**

Tu peux également t'approvisionner en **produits et vivres frais chaque samedi matin de 07h à 13h au marché des Arceaux**, à 10 mn à pied des résidences. Suivre l'Avenue Ecole d'Agriculture Gabriel Buchet depuis l'arrêt bus Pierre Viala.

2.4 LOISIRS

Alors maintenant tu dois te demander si tu ne peux pas bénéficier de tarifs réduits pour les loisirs et les sports ! Eh bien si ... !

2.4.1 Les cartes de réductions

1. La carte Yoot pour les moins de 31 ans (9 €) :

Cette carte coûte 9 euros et est valable pour un an à partir de septembre. Elle te donne accès à des tickets de cinéma à 3,90 € à des cinémas à petit budget : cinéma Diagonal, Utopia, et Nestor Burma. Mais tu peux également acheter en ligne (<http://www.yoot.fr>) des places de spectacles et de concerts à des tarifs allant de 5 à 10 euros. Tu pourras également avoir la chance de rencontrer des artistes, visiter des salles de spectacles, être invité à des avant premières de films...

Pour l'avoir, il te suffit :

- De te munir d'un justificatif de ton statut étudiant pour l'année **2019/2020**, d'une photo d'identité et de 9 €
- Avec ces pièces il te faut passer à un des nombreux kiosques du pass'culture Yoot. Il y en a un dans la cafétéria de SupAgro le jeudi de 12h à 14h (La Gaillarde). **Tu également t'inscrire en ligne à partir du portail « www.messervices.étudiant.gouv.fr »**

2. La carte pass' métropole (0€)

Cette carte gratuite te permet d'avoir des réductions dans les domaines du sport, de la culture et des loisirs (voir ici <http://www.montpellier3m.fr/passmetropole>).

Pour l'avoir, il te suffit :

- De te munir d'une carte d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une photo
- Avec ces pièces il te faut passer à une Maison de proximité. Il y en a une 50 Place Zeus (Tram Ligne 1 arrêt "Léon Blum" - Tram Lignes 2 et 4 arrêt "Place de l'Europe"/ Bus Lignes 9, 37 et 120 arrêt "Place de l'Europe", et Ligne 14 arrêt "Léon Blum")

3. La carte tutti'pass pour les moins de 30 ans (20€)

Cette carte à 20 euros te permet de voir 4 concerts ou représentations à l'Opéra Comédie à choisir parmi les spectacles en abonnement. Tu peux acheter autant de cartes que tu veux pendant l'année.

Il te suffira, une fois que tu auras acheté la carte, de te présenter avec la carte au guichet de l'opéra une heure en avance pour avoir un billet. Dans la limite des places disponibles !

Pour l'avoir, il te suffit :

- De remplir les informations sur le lien suivant : <http://www.opera-orchestre-montpellier.fr/formulaire/fiche-de-renseignements-jeunes>
- De te munir des pièces justificatives qu'ils te demandent et des 20€ de frais
- D'aller récupérer la carte à l'opéra comédie en ayant en main ces pièces

4. La carte Montpellier sports (5€):

Cette carte, qui coûte 5 euros, te permettra d'accéder à plus de 50 disciplines encadrées par les éducateurs sportifs de la Ville : sports collectifs, gymnastique, musculation, judo, escalade, voile, échecs, VTT, sorties pleine nature....

Pour l'avoir, il te suffit :

- De te munir d'un certificat médical datant de moins de trois mois, certifiant l'aptitude aux activités sportives (à demander à un médecin), d'un justificatif de domicile, d'une photo d'identité et d'une attestation d'assurance responsabilité civile
- de te rendre au service des sports, dans une maison pour tous ou au CCAS (voir la liste des endroits où tu peux la retirer [sur http://www.montpellier.fr/484-carte-montpellier-sports.htm](http://www.montpellier.fr/484-carte-montpellier-sports.htm))



Astuces !

- ✓ **Quand tu payes quelque chose, pense à demander si tu peux bénéficier d'un tarif étudiant. Pour cela, amène ta carte étudiante partout avec toi !**
- ✓ **Tu peux accéder à toutes les bibliothèques des universités de Montpellier alors n'hésites pas !**
- ✓ **Emmène toutes les cartes que tu as achetées avec toi ! Elles servent beaucoup.**

3 VIE ÉTUDIANTE

Les activités extra-scolaires participent au bien-être général des étudiants. Également très formatrices, elles leur permettent de développer des compétences et un savoir-faire utile pour leur avenir professionnel. **Ces activités constituent le meilleur moyen d'intégration et cohésion entre les étudiants d'origine diverses.**

3.1 FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ET DES ÉLUS ÉTUDIANTS

La Fédération des Associations et des Élus Étudiants (FAEE) est une association coordonne l'ensemble des associations étudiantes ainsi que les élus aux différents conseils et comités. Elle est également un intermédiaire privilégié entre l'administration et les différents organismes étudiants.

Ses actions principales sont l'organisation et l'animation des Assemblées Étudiantes, ainsi que la collecte puis la distribution des fonds alloués aux associations étudiantes. Elle doit donc s'assurer de la bonne utilisation des fonds et d'en faire un rapport annuel devant le Conseil des Élus à la Vie Étudiante.

La FAEE de Montpellier SupAgro offre également aux étudiants le demandant, une participation pécuniaire pour financer certains projets pédagogiques.

3.2 LE CERCLE DES ÉLÈVES

Le Bureau des Elèves (BDE) organise les manifestations étudiantes : week-end d'intégration, soirées étudiantes et caritatives. Il gère également de nombreux clubs qui animent la vie quotidienne des étudiants. Il œuvre également pour faciliter l'intégration des étudiants étrangers dans l'école et développe des partenariats avec des entreprises locales.

Le Cercle des Elèves est adhérent au Bureau régional des élèves ingénieurs (BREI) de l'Occitanie.

3.3 LE BUREAU DES ARTS

Le Bureau des Arts (BDA) prend en charge les clubs à vocation artistique (arts manuels, auditorium, bibliothèque, chorale, cuisine, guitare, groupe de rock, impro, photo, théâtre...). Il organise des événements de promotion des arts sous toutes leurs formes, tels : le Concertino (soirée concert élégante à la découverte des talents étudiants et professeurs), les Ambu'Zik (petites soirées décontractées aux Résidences), un rallye de début d'année dans Montpellier (pour découvrir la ville et les associations étudiantes de l'école)...

Il gère également des partenariats avec des édifices culturels comme des théâtres ou l'opéra, afin de proposer des places à tarifs préférentiels.

3.4 LE BUREAU DES SPORTS

Le Bureau des Sports (BDS) seconde la délégation sportive à la vie étudiante pour le compte de l'Association Sportive, dans la gestion des activités physiques et sportives.

L'établissement incite les étudiants à : prendre des responsabilités, notamment dans l'encadrement d'activités, monter des projets sportifs, participer au championnat universitaire et à la coupe de printemps (une centaine de matchs/an), s'engager dans les rencontres inter-écoles et les compétitions amicales (les Inter-Agros, les rencontres sportives CODIGE, les Occitanies...)

De nombreux sports proposés :

⇒ **Tous les sports-collectifs** : Rugby Masculin et Féminin, Football Masculin et Féminin, Basket-Ball Féminin et Masculin, Handball Féminin et Masculin, Volley-Ball Féminin et Masculin

⇒ **Les sports individuels suivants** : Tennis, Athlétisme, Badminton, Judo, Ninjitsu, Aïkido, Boxe Française, Musculation, Fitness, Tir à l'arc, Acrosport, Danse, Escalade sur SAE.

⇒ En extérieur : "Les voiles de Montpellier SupAgro" proposent de nombreuses sorties régates, de la voile légère ainsi que des sorties plongées dans un environnement méditerranéen exceptionnel, sorties Escalade en falaise et Équitation aux Salins de Villeneuve-lès-Maguelone.



3.5 INGÉNIEURS SANS FRONTIÈRES

Ingénieurs Sans Frontières (ISF) Montpellier est un groupe local d'étudiant(e)(s) de l'Association ISF France qui participent à de nombreux projets de solidarité locaux et internationaux.

De nombreux élèves de Montpellier SupAgro, s'impliquent autour des thématiques du développement durable, de la solidarité internationale, de l'égalité des genres, l'inclusion sociale et grâce à des projets menés en commun dans différents pays en développement. Ils animent une démarche de sensibilisation au développement et à l'environnement en France.

Ses activités mettent ISF en relation avec beaucoup d'associations solidaires de Montpellier et d'ailleurs.

3.6 JUNIOR ÉTUDES DE MONTPELLIER SUPAGRO

La Junior Étude de Montpellier Agro (JEMA) est une association étudiante qui fonctionne sous la forme d'un bureau d'étude. La JEMA offre aux élèves ingénieurs, la possibilité de mettre en pratique l'enseignement dont ils bénéficient en réalisant des études pour le compte de commanditaires très variés : petites et moyennes entreprises, grands groupes, organismes de recherche ou collectivités, etc.

Après avoir été contactée par un commanditaire, la JEMA réalise un avant-projet puis une convention d'étude, en accord avec la demande formulée. Les étudiants qui réalisent les missions, de niveau Bac +4 ou plus, sont recrutés au sein de l'école par entretien.

En octobre 2015, lors d'un audit réalisé par des représentants de la Confédération Nationale des Junior-Entreprises, la pépinière Junior Étude a obtenu le label de Junior-Entreprise.

Sources : <https://www.montpellier-supagro.fr/vie-etudiante/campus-dynamiques/vie-associative>

4 CONSEILS PRATIQUES

4.1 POUR LES ACHATS HORS ALIMENTAIRE

☒ Pour les matériels électroménagers (micro-onde, four, grille-pain, chauffe-eau)

Occasion : marché aux puces à très bas prix ou le site leboncoin.fr.

Neufs : dans les grandes surfaces carrefour, e-Leclerc, Auchan, Géant casino, ou les magasins spécialisé comme Darty, Conforama

☒ Pour les trucs de sport : décathlon (ligne de tram 1 arrêt Odysseum ou bus ligne 15 direction Odysseum), Intersport, go sport...

☒ Pour les fournitures scolaires : les grandes surfaces (cités précédemment)

☒ Pour les meubles :

Occasion : www.leboncoin.fr , aux marchés de puces

Neuf : IKEA (tram 1 direction Odysseum, arrêt Odysseum ou Le bus ligne 15 direction Odysseum terminus Odysseum)

➤ Pour les **vaisselles, les tables, les couettes, draps...** :

- Tout à 2€ : (vers la préfecture, en face de la grande poste : ligne 06, arrêt Peyrou arc-de-triomphe puis marchez 7 minutes vers la comédie)
- IKEA (NB : demander la carte IKEA family pour avoir plus de réductions)
- Les grandes surfaces

Et si besoin, le club peut précommander couettes et vaisselles... pour toi avant ton arrivée !!!!

4.2 ASSISTANCE À LA PERSONNE

4.2.1 Consultation psychologique gratuite - La Gaillarde

Par une psychologue clinicienne, tous les jeudis de 14h à 18h. Lieu : [campus de la Gaillarde derrière le bâtiment 1](#). Prendre rendez-vous par téléphone ou par mail : Tél : 07 64 07 81 44 - email : psychologue-etudiants@supagro.fr

4.2.2 Formation : PSC1

C'est une formation aux premiers secours qui dure un jour, le samedi ou le dimanche. Tu vas apprendre les bases pour secourir des personnes en détresse à tout moment.

Contactez Mme Elisabeth Mutel par mail (elisabeth.mutel@supagro.fr) pour plus d'informations !!!!

4.2.3 Services sociaux

Assistante sociale - **Service** social du CROUS, prendre rendez-vous auprès du secrétariat au téléphone suivant : 04-67-41-50-28 (adresse : 2 rue Monteil)

et par mail (traitement très rapide), en précisant : Nom et Prénom, date de naissance, lieu, secteur d'étude, objet de la demande et votre N° de portable : service.social@crous-montpellier.fr

Le service social du CROUS peut vous aider à obtenir plusieurs types d'aides financières :

1. Le fonds national d'aide d'urgence (FNAU)
2. Le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE)

Bourses étudiants étrangers - Site Internet de **SupAgro** : www.supagro.fr - Rubrique : International/Venir étudier à SupAgro/Bourses d'études

CAF - (caisse d'allocations familiales) <http://www.caf.fr> Sur Montpellier : 139, avenue de Lodève - 34943 Montpellier cedex 9 par téléphone : 0820 25 34 20 (0,112 € la 1ère mn puis 0,118 € les suivantes) Joindre un conseiller Caf : du lundi au vendredi de 9 h à 16 h, sans interruption.

CCAS - Centre communal d'action sociale – 125 place Thermidor – Tél : 04.99.52.77.00

CROUS Montpellier – Logement étudiants : 2 rue Monteil – 04.67.41.50.00.

Etudiants étrangers - La COMUE propose un accueil personnalisé (www.saiec.fr). Il est utile pour les documents administratifs : renouvellement de titre de séjour, visa de retour, logement, etc.

Médecins du Monde - 18 Rue Henri Dunant – 34090 – Montpellier - Tél. : 04 99 23 27 17
Site : http://www.le-site-de.com/horaires/medecins-du-monde_9780.html

Les Restaurants du Cœur – 4 rue des Aconits Tél. 04 67 75 68 70 (mar, jeu, ven 9h-11h) ou 115 rue Danton (lun, mar, jeu, ven de 9h à 11h)

À la cité Saint Gely , Maison pour tous François de Malherbe Avenue Albert Samain 34070 Montpellier 04 67 27 22 30 distribution lundi et jeudi de 14 à 17h, le mardi et mer de 9 à 12h.

Secours populaire – 119 av St-André-de-Novigens Tél : 09.62.29.51.99 (mar et jeu 14-17h)
Distribution de colis alimentaires gratuits, mardi et jeudi. Épicerie solidaire à prix modiques pour ceux qui restent financièrement précaires. Friperie : vêtements peu chers en bon état.

4.3 DES SITES POUVANT T'ÊTRE UTILES

- Pour toutes autres informations (médecin, dentiste, services...) tu peux aller sur <http://www.pagesjaunes.fr/>,
- Pour trouver un itinéraire :
 - <http://www.viamichelin.fr/>,

- <http://www.google.fr/> Maps
- <http://www.tam-voyages.com/> et clique sur « Votre itinéraire »

4.3.1 En cas d'urgence, il faut appeler :

- Gendarmerie : 04 67 54 61 11
- Police nationale : 17
- Sapeurs-pompiers : 18 ou 112
- SOS Médecins : 04 67 72 22 15
- Urgences médicales / Samu : 15
- Urgences sociales : 115
- Centre antipoison : 04 91 75 25 25 ou 04 61 49 33 33 ou 15
- CHU / CHR : 04 67 33 67 33

Bienvenue à Montpellier !!!!!

Remerciements spéciaux aux membres actifs de la cellule d'accueil 2019 qui assurent la relève

Pour plus d'infos, veuillez contacter :

- ✓ **L'AE:** asso-faeemsa-ae-contact@supagro.fr
- ✓ **Thierno Seydou Nourou SY :** thierno-seydou-nourou.sy@supagro.fr
- ✓ **Ahmed Lamine LO :** lamine.lo@supagro.fr
- ✓ **Maymouna NDIAYE:** maymouna.ndiaye91@gmail.com